



INFO PRATIQUE

Un traitement orthodontique... pour un souffleur, quelle tuile !

Votre enfant doit suivre un traitement orthodontique... mais il joue de la trompette, du cornet, de la flûte traversière ou d'autres types de cuivre ou de bois, en résumé, c'est un souffleur !

La demande de la commission de musique de la SCMV, nous vous présentons un aperçu d'un traitement orthodontique. Le début est sans problème, lors de la première consultation, nous évaluerons la nécessité d'un traitement orthodontique et vous donnerons déjà des informations relativement complètes sur le déroulement d'un traitement orthodontique. Cette séance sera suivie, à votre convenance, d'une prise de rendez-vous pour une documentation orthodontique.

Nous réaliserons :

- l'examen clinique
- les photographies
- les empreintes digitales (scan)
- les radiographies
- l'étude du dossier médical et l'établissement du plan de traitement

Ces examens sont nécessaires afin d'établir le diagnostic et de réaliser un plan de traitement idéal pour vos besoins et souhaits. Vos attentes vis à vis du traitement

sont très importantes pour nous, pour cette raison nous vous prions de bien vouloir nous les préciser.

Les résultats de ces examens vous seront présentés lors du rendez-vous d'explication du plan de traitement (rendez-vous suivant la documentation). A cette occasion, nous vous expliquerons en détail le diagnostic et nous discuterons ensemble des différentes alternatives de traitement, afin de choisir ensemble le meilleur traitement pour vous. L'estimation d'honoraires vous sera aussi exposée à ce moment-là. Les appareillages ne seront mis en bouche qu'après ces rendez-vous.

Le plus fréquemment, le traitement commence par une première phase, sans inconvénient pour les joueurs d'instruments à vent, les appareils étant à porter de façon intermittente, ou fixés sur les côtés.

Les questions commencent à se poser lors de la mise en place fine des dents. Deux chemins se présentent : les bagues ou les aligneurs.

Le choix entre les deux solutions se fait en fonction de plusieurs critères :

- La méthode est-elle adaptée au problème d'occlusion.
- La méthode est-elle adaptée au patient ! Il y a



Les bagues



Les aligneurs

des contraintes dans les deux cas, elles sont différentes.

Tout ceci est à discuter avec votre orthodontiste, la décision doit être mûrement réfléchie.

Quelle que soit la technique utilisée, la stabilisation du traitement consiste en la pose de fil de contention derrière les incisives et ca-

nines supérieures et inférieures. Nous rendons nos patients attentifs au fait que ces fils sont à conserver à vie, dans l'état actuel de nos connaissances.

Nous vous conseillons, pour plus d'information, de prendre contact avec l'orthodontiste de votre choix.

D^{rs} François Mayer
et Manuela Martinez